

PROTÉGER
VOTRE
AUDITION
C'EST
ESSENTIEL !



Objet : Campagne de prévention « Audition »

Madame, Monsieur,

Votre branche professionnelle a choisi de mettre en place des actions de prévention sur le thème de l'audition.

Ces actions sont en lien avec votre régime Frais de Santé Co assuré par Mutex Collectives et ses mutuelles.

La finalité de cette campagne est de sensibiliser à la fois le chef d'entreprise, que vous êtes, aux effets du bruit sur le bien-être de vos employés, mais également les salariés eux-mêmes sur les conséquences que peut entraîner l'excès de bruit sur leur santé.

Les Partenaires sociaux (Organisations Syndicales de Salariés et Organisations Professionnelles Patronales) relevant des secteurs d'activité défini à l'article L722.1.3° du Code rural de la pêche (à l'exception de l'office nationale des forêts) et de la Convention Collective du Rouissage, Teillage du Lin, ont choisi des outils spécifiquement conçus à votre intention, ainsi vous trouverez joints à la présente :

- Pour vous : des affiches ainsi que des stickers à apposer sur les machines.
- Pour vos salariés non-cadres couverts par le régime : un kit de prévention comprenant un mini guide accompagné d'une clé USB contenant une vidéo démonstrative des effets du bruit.

Vous pourrez retrouver ces éléments à la fois sur le site de votre Fédération patronale et le site ccn.mutex.fr/bois-etf-lin.

Votre mutuelle